

Bruxelles, le 16 décembre 2022
(OR. en)

15918/22
OJ CONS 84
ENV 1284
CLIMA 664

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Environnement)

Bâtiment Europa, Bruxelles

20 décembre 2022 (10:00)

Format: 2 + 2 (+ 2 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. Règlement relatif à la restauration de la nature
Débat d'orientation

 15473/22

Divers

3. a) Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon
2030 - État d'avancement de la mise en œuvre et
prochaines évaluations
Informations communiquées par la Commission

 15957/22
8219/20 + ADD 1

- b) Comptes rendus des principales réunions internationales
tenues récemment

- i) 34^e réunion des parties au protocole de Montréal
relatif à des substances qui appauvrissent la couche
d'ozone (RdP 34)
(Montréal, Canada, du 31 octobre au
4 novembre 2022)

15987/22

- ii) 27^e réunion de la conférence des parties à la
convention-cadre des Nations unies sur les
changements climatiques (COP 27) (Charm el-
Cheikh, du 6 au 20 novembre 2022)

16016/22

- | | | |
|------|--|---|
| iii) | 19 ^e réunion de la conférence des parties (COP 19) à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
(Panama, du 14 au 25 novembre 2022) | 15955/22 |
| iv) | Première session du comité intergouvernemental de négociation en vue d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution par les plastiques (CIN-1) (Punta del Este, Uruguay,
du 28 novembre au 2 décembre 2022) | 15978/22 |
| v) | Convention sur la diversité biologique (CDB)
(Montréal, Canada, du 7 au 19 décembre 2022)
- CdP 15 à la CDB
- CdP/RdP 10 siégeant en tant que réunion des parties au protocole de Cartagena sur la biosécurité
- CdP/RdP 4 siégeant en tant que réunion des parties au protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages | |
| | <i>Informations communiquées par la présidence et par la Commission</i> | |
| c) | Propositions législatives en cours d'examen (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) |  |
| i) | Règlement relatif aux gaz à effet de serre fluorés | 15764/22
8042/22 + ADD 1 |
| ii) | Règlement relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone | 15764/22
8048/22 + ADD 1 |
| iii) | Révision de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles et de la directive 1999/31/CE concernant la mise en décharge des déchets | 16017/22 + ADD 1
8064/22
+ REV 1 (en)
+ ADD 1
+ ADD 1 REV 1 (en) |
| iv) | Règlement relatif aux transferts des déchets
<i>Informations communiquées par la présidence</i> | 16021/22
14135/21 |

v) Paquet "zéro pollution"

- a) Directive sur la qualité de l'air (refonte) 14217/22 + ADD 1
- b) Directive modifiant la directive-cadre sur l'eau, la directive sur la protection des eaux souterraines et la directive sur les normes de qualité environnementale 14265/22 + ADD 1
- c) Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (refonte) 14223/22 + ADD 1
Présentation par la Commission

vi) Paquet "économie circulaire"

- a) Règlement établissant un cadre de certification de l'Union pour les absorptions de carbone 15557/22 + ADD 1
- b) Règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages, modifiant le règlement (UE) 2019/1020 et la directive (UE) 2019/904 et abrogeant la directive 94/62/CE 15581/22 + ADD 1
Présentation par la Commission
- d) Communication sur le cadre stratégique de l'UE pour des matières plastiques biosourcées, biodégradables et compostables 15570/22
Présentation par la Commission
- e) Atelier international "Pollution lumineuse 2022" (Brno, République tchèque, 26 octobre 2022) 15972/22
Informations communiquées par la présidence
- f) Conférence des Nations unies sur l'eau 2023 (New York, du 22 au 24 mars 2023) (coorganisée par la République du Tadjikistan et le Royaume des Pays-Bas) 15938/22
Informations communiquées par la délégation néerlandaise
- g) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation suédoise



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)